

CORRESPONDANTS POSTAUX DU MAROC

Par J-M. Mercier & T. Sanchez

Dans le N°9 de ce même bulletin nous disions que nous n'avions pas connaissance de la liste des C.P. au moment de leur création le 1er août 1936. En fait, la transcription au B.O. de la circulaire de l'Office des Postes chérifiennes était...incomplète ! Il manquait tout simplement la localisation des C.P. Fatalitas ! Nous avons retrouvé l'intégral de cette circulaire sur le site Gallica de la BNF.

**ARRETE RESIDENTIEL DU 12 JUIN 1936 portant création
de postes de « correspondant postal ».**

Vu l'arrêté résidentiel du 30 mars 1914 fixant les catégories des établissements de poste, de télégraphie et de téléphone ;

Le Commissaire Résident Général, sur la proposition du Directeur de l'Office des Postes et des Télégraphes et après avis conforme du Secrétaire Général du Protectorat ;

ARRETE :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé une nouvelle catégorie d'établissement de poste dénommé poste de « correspondant postal ».

ARTICLE 2. — Ces établissements fonctionneront, en principe, dans les localités dépourvues d'établissement postal civil ou militaire. Toutefois, dans certains cas, un établissement de cette nature pourra cependant fonctionner dans une localité siège d'un bureau de poste de l'Office des P. T. T.

ARTICLE 3. — Le correspondant postal prête serment dans la forme prévue pour les agents du service des postes.

ARTICLE 4. — Aucun traitement ni indemnité ne sont alloués par l'Office des Postes et Télégraphes au correspondant postal. Ce dernier percevra cependant, la remise de 1 % allouée aux débitants sur la vente des timbres-poste.

ARTICLE 5. — Les attributions du correspondant postal sont limitées à :

Circulaire du bulletin des Postes portant création des correspondants postaux au Maroc.

Le Maghrebophila

1° Réception et distribution des correspondances ordinaires et recommandées ;

2° Expédition des correspondances ordinaires et, éventuellement, des correspondances à recommander ;

3° Vente des timbres-poste.

Le matériel nécessaire à l'exécution du service sera fourni par l'Office des Postes et des Télégraphes.

Signé : PEYROUTON.

Les postes de « correspondant postal » énumérés ci-dessous seront ouverts au service à partir du 1^{er} août 1936.

C. P. N° 1 — Oued-Zem (Moulay bou Azza).

C. P. N° 1 — Agadir (Inezgane).

C. P. N° 1 — Taroudant (Taroudant).

C. P. N° 1 — Guercif (Oulad Ali).

C. P. N° 2 — Guercif (Berkine).

C. P. N° 3 — Guercif (Saka).

C. P. N° 1 — Taza (Bab el Mrouj).

C. P. N° 2 — Taza (Kef el Rhar).

C. P. N° 3 — Taza (Mesgultem).

C. P. N° 4 — Taza (Merhraoua).

La nomenclature des établissements de l'Office devra être mise à jour et l'indicatif C. P. porté en regard du nom de chaque poste de « correspondant postal ».

L'inspecteur Général, Directeur de l'Office,

MOIGNET

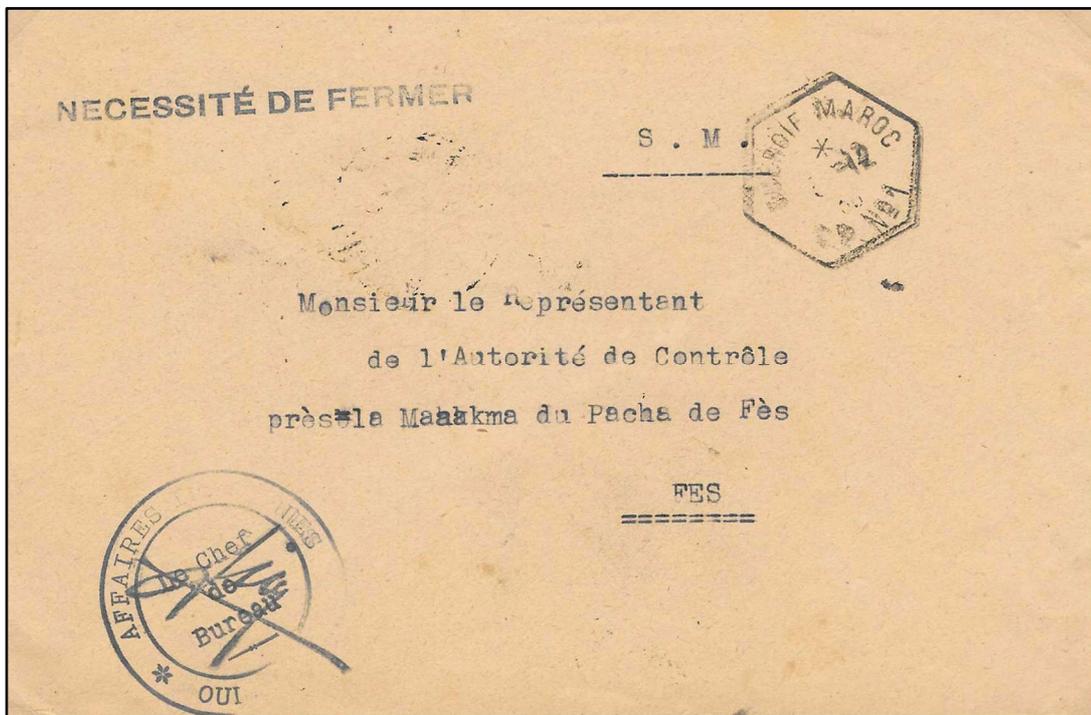
La liste comporte dix C.P. et jusque-là nous en avons rencontré huit dont sept localisés. Cette liste suscite quelques remarques :

- Le Taroudant (Taroudant), bizarre dans le libellé et jamais vu, est douteux. On rappelle qu'un facteur-receveur à ouvert à Taroudant le 1er février 1931 et que le bureau a été reclassé recette le 16 avril 1931.
- L'ouverture d'un C.P. à Inezgane dépendant de la recette d'Agadir est possible mais douteuse car une agence postale de 1ère catégorie a ouvert dans cette ville le 16 octobre 1936. Il est donc probable que l'Administration n'a pas donné suite à son projet de création d'un C.P. pour ouvrir une AP deux mois après. De fait nous n'avons jamais vu de cachet AGADIR C.P. N°1.
- Nous pouvons enfin localiser à Oulad Ali le GUERCIF C.P. N°1.

Le Maghrebophila



Lettre en FM de l'Officier des AI d'Oulad Ali (1931) traitée par le vauquemestre de la Poste aux Armées en activité à Outat El Hadj. Le 1er août 1936, le bureau des AI de ce bourg sera le siège du GUERCIF C.P. N°1. Ce correspondant n'a pas pu être rattaché à Outat el Hadj qui était alors une agence postale rattachée elle-même à Guercif (source Delcampe).



Lettre en FM en date du 3/12/1936 d'Oulad Ali pour Fès. Frustrant : le cachet de service de l'Officier des AI est mal venu et le nom de la localité semble débiter par un OUI (collection J.M. Mercier).

En conclusion, la découverte de la circulaire complète nous a donné l'occasion d'insérer une pièce supplémentaire dans le puzzle que constitue l'étude des correspondants postaux du Maroc. Il reste toutefois des pépites à exhumers dans ce domaine...

CORRESPONDANT POSTAL OU PAS ?

Par Thierry Sanchez

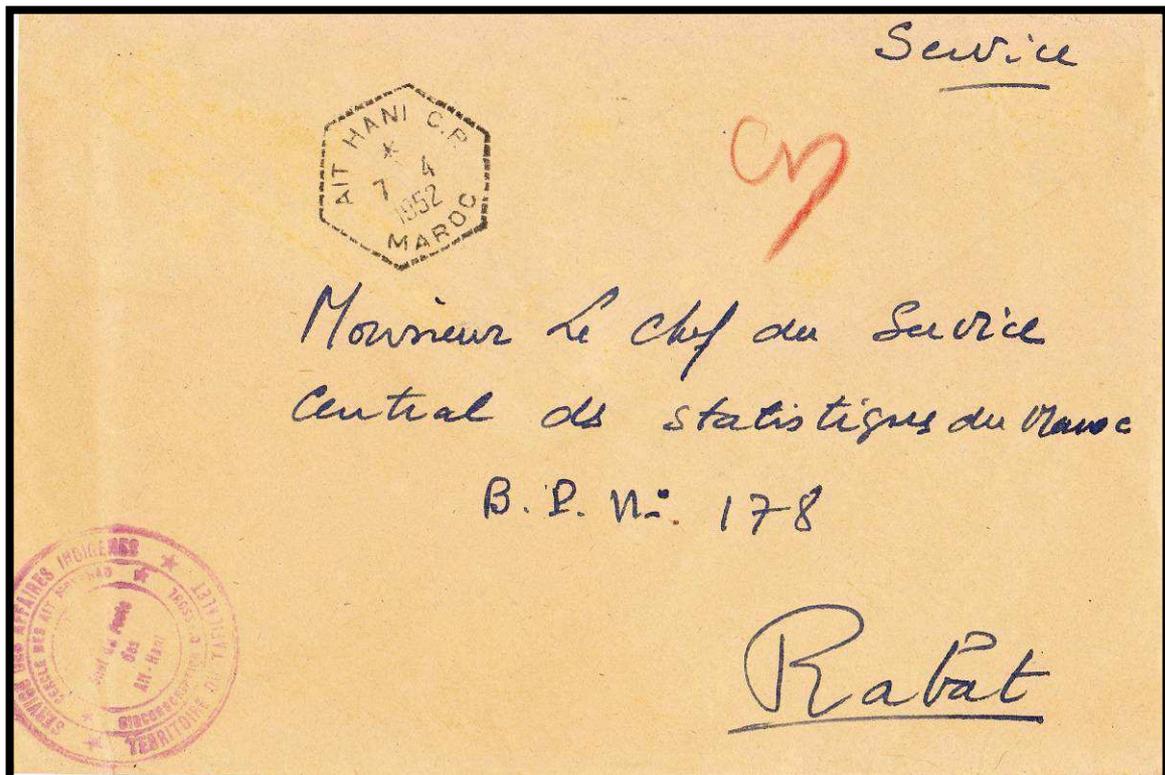
La marcophilie moderne du Maroc n'a jamais obtenu les lettres de noblesse de son illustre devancière, celle de l'étude des cachets de la Poste du Maghzen. Elle n'en recèle pas moins quelques pépites dont la rareté égale, sinon surpasse celle d'un cachet circulaire d'une ville secondaire, dans une couleur improbable...

On évoque ici les plis émanant d'un correspondant postal dont on ne connaît souvent qu'une seule lettre (ce qui ne veut pas dire bien sûr qu'il n'en existe pas d'autres !). Bigre, à ce point ! Qu'est-ce donc alors ? L'encyclopédie coloniale et maritime de 1948 nous apprend qu'il y avait au 1^{er} janvier 1946, au Maroc, 75 correspondants postaux et nous en donne une définition : dans les localités rurales non dotées d'un bureau de poste fonctionne un établissement postal réduit dénommé « bureau de correspondant postal » dont le gérant, *étranger à l'Administration postale* comme celui des agences postales, sert d'intermédiaire entre la Recette la plus voisine et les distributeurs ruraux chargés de la desserte des populations locales.

Mon collègue Jean-Marie Mercier recense avec opiniâtreté depuis des années les correspondants postaux en tentant de reconstituer les circuits car on ne possède pas la liste des 75 correspondants postaux en question. De plus, il a mis en évidence qu'un correspondant postal était souvent l'Officier en charge des Affaires Indigènes d'un Bureau des A.I. ou d'un Bureau annexe. Il a également, avec pertinence, émis l'hypothèse qu'après 1945, avec la suppression de la Poste Militaire (et des Vaguemestres d'Etapes), le nombre de correspondants postaux avait augmenté. De nouveaux circuits ont sans aucun doute été organisés et la Poste Automobile Rurale s'est développée au Maroc à cette date, la Poste civile prenant la relève de la Poste militaire en quelque sorte.

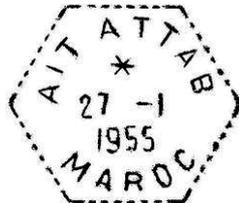


Lettre de Guercif C.P. 1 (non localisé) du 3/12/1936, meilleure date connue pour les C.P. (Collection J.M. Mercier).



Lettre du correspondant postal d'Ait Hani (le Chef de Poste des A.I.) du 7/4/1952 pour Rabat.
(Collection J.M. Mercier).

De nombreuses questions se posent et il est difficile d'y apporter une réponse au regard du faible matériel disponible, en sachant que les plis émanant des agences postales sont déjà introuvables ! Un correspondant postal pouvait-il « dépendre » d'un gérant d'agence postale, ce dernier organisant la collecte du courrier, ou bien, un correspondant postal a-t-il pu « prendre du grade » et son bureau transformé en agence postale ? La deuxième solution semble la plus logique !



En posant la question différemment, le correspondant postal d'Ait Attab existait-il toujours le 27/1/1955 ?

La transformation d'un correspondant postal en agence postale modifie-t-elle ou met-elle fin au circuit postal initial ?

Le Maghrebophila



J.M. Mercier situe ce correspondant postal à Berkine (241 habitants).



8 années après, le bourg est desservi par une agence postale ! Entre 1944 et 1952 (dates extrêmes), y a-t-il eu un C.P. Berkine ? Probable mais pas certain...

On sait par ailleurs que la Poste marocaine a repris les cachets de la période du Protectorat en les arabisant. Fin 1956, toutes les Recettes des grandes villes, et certaines Distributions sont déjà dotées de cachets bilingues (fig. 1). Fin 1959, tout le matériel oblitérant a été remplacé, y compris celui des quelques villes qui seront rebaptisées peu après (fig.2) et les agences postales sont également pourvues de cachets à date bilingues (fig.3), à la différence du voisin algérien où on trouve encore après 1970 des cachets « fossiles » qui datent d'avant 1962, notamment pour les agences postales.



Fig. 1

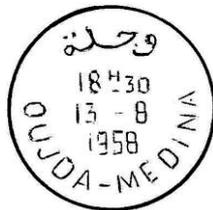


Fig.2

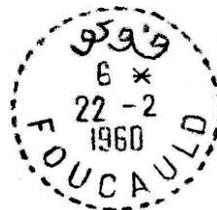
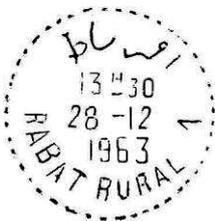


Fig.3



Or, la question que l'on se posait avec J.M. Mercier était de savoir si les Postes marocaines avaient également arabisé les cachets de correspondants postaux car *nous n'avions jamais vu de tel cachet !* Avait-elle, même, maintenu la Poste Automobile Rurale ? Question lancinante depuis de très nombreuses années et nous n'avions aucun début de réponse. Jusqu'à peu, lorsque mon ami Khalid Benziane me confia un lot de lettres et de fragments pour mettre à jour mon catalogue. J'y ai trouvé trois pièces qui répondent probablement à notre question (mais sans certitude bien entendu...).





Lettre oblitérée Rabat Rural 1 de 1963.
(Collection K. Benziane).

Quelques remarques :

- Avant 1956 on ne connaît pas de correspondants postaux dépendants de Ben Ahmed ou de Rabat, ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas eu !
- On connaît en 1938 une lettre recommandée (quel luxe !) du C.P. N° 2 de Marrakech-Médina, mais rien de la Recette principale de Marrakech-Gueliz.
- **Tous** les cachets à date de correspondants postaux que nous connaissons avant 1956 sont hexagonaux pleins ou tiretés.

Les objections sont recevables, mais on peut postuler qu'après 1956, les Postes marocaines ont développé la Poste Automobile Rurale pour favoriser la desserte du courrier dans les bleds les plus reculés et que les trois documents présentés ici en sont la preuve !

THIERRY SANCHEZ

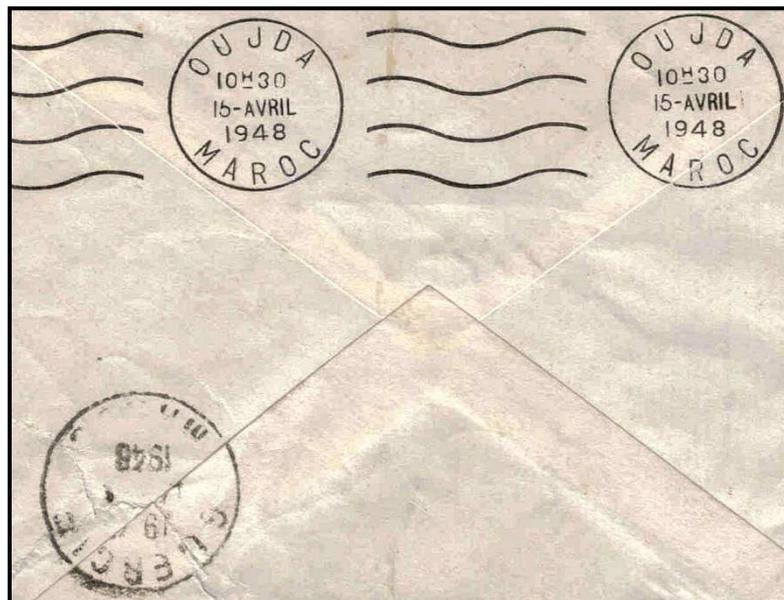
Tous mes remerciements à mes amis Khalid et Jean-Marie qui m'ont permis d'exploiter leurs collections pour illustrer cet article.

LE CHAINON MANQUANT

Par Thierry SANCHEZ

Certains collectionneurs, entre deux trous normands, s'adonnent à la chasse au pigeon sur les différents sites d'enchères internet. La technique requiert beaucoup de patience, mais peu d'énergie. Il suffit d'hameçonner un pigeon (gras si possible...) et de le plumer consciencieusement.

Pour ma part, je préfère la chasse aux oblitérations du Maroc. J'ai acquis dernièrement la lettre suivante.



Le Maghrebophila

Une horreur : enveloppe abîmée et oblitération quasi illisible. Un jeune tout juste habilité à pratiquer les activités cynégétiques l'aurait laissé passer sans se douter de sa rareté. Car résumons ce que l'on sait de ce bureau de Saka.

On sait qu'un correspondant postal a fonctionné dans ce bourg à partir des années 1936/37 et qu'il a utilisé un cachet libellé GUERCIF C.P. N°3 illustré ci dessous.



On sait que celui-ci a été remplacé après 1945 par un cachet hexagonal tireté libellé C.P. SAKA, cachet pas signalé.

On sait que ce correspondant postal a été transformé en agent postal le 16 mars 1952 et qu'il a alors utilisé le cachet illustré ci-dessous.



Service postal à Boucheron, Saïdia, Akka, Foum-el-Hassane, Tata et Saka.

Par arrêtés du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones des 21 et 22 février 1952 les transformations ci-après seront réalisées à compter du 16 mars 1952 :

1° Recettes-distribution de Boucheron (région de Casablanca) et de Saïdia (cercle de Berkane) en recettes de plein exercice participant à tous les services ;

2° Postes de correspondant postal d'Akka, Foum-el-Hassane et Tata (territoire de Tiznit) et cabine téléphonique publique et poste de correspondant postal de Saka (cercle de Guercif), en agences postales de 1^{re} catégorie, participant aux services postal, télégraphique, téléphonique et des mandats.

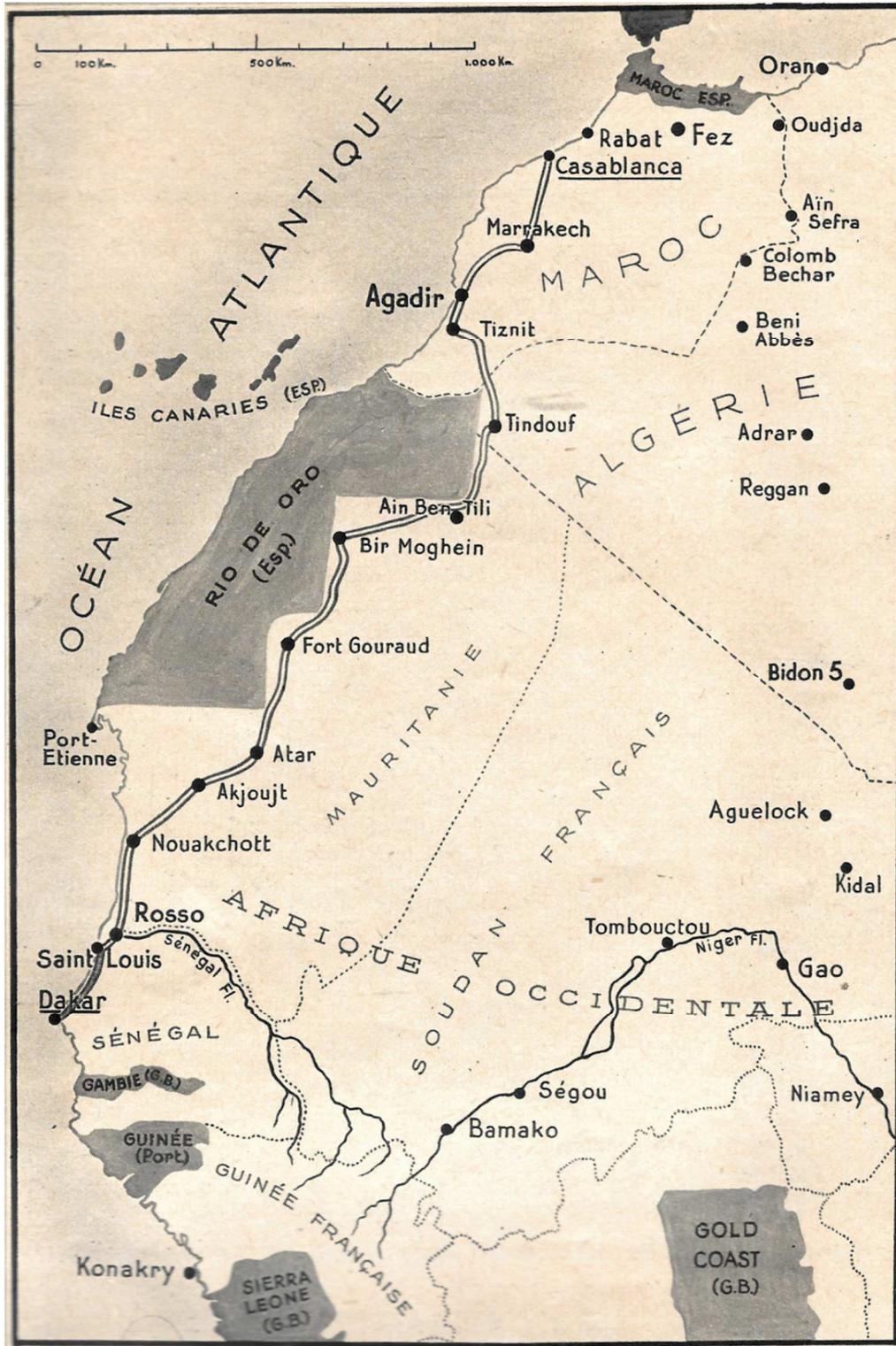
Extrait du BO N° 2055 du 14 mars 1952.

Après avoir agrandi au microscope électronique 1 000 000 de fois le cachet à date de mon enveloppe (euh un peu moins tout de même !) et l'avoir retravaillé avec un logiciel de retouches d'images, j'ai obtenu l'illustration suivante, le chaînon manquant en quelque sorte...

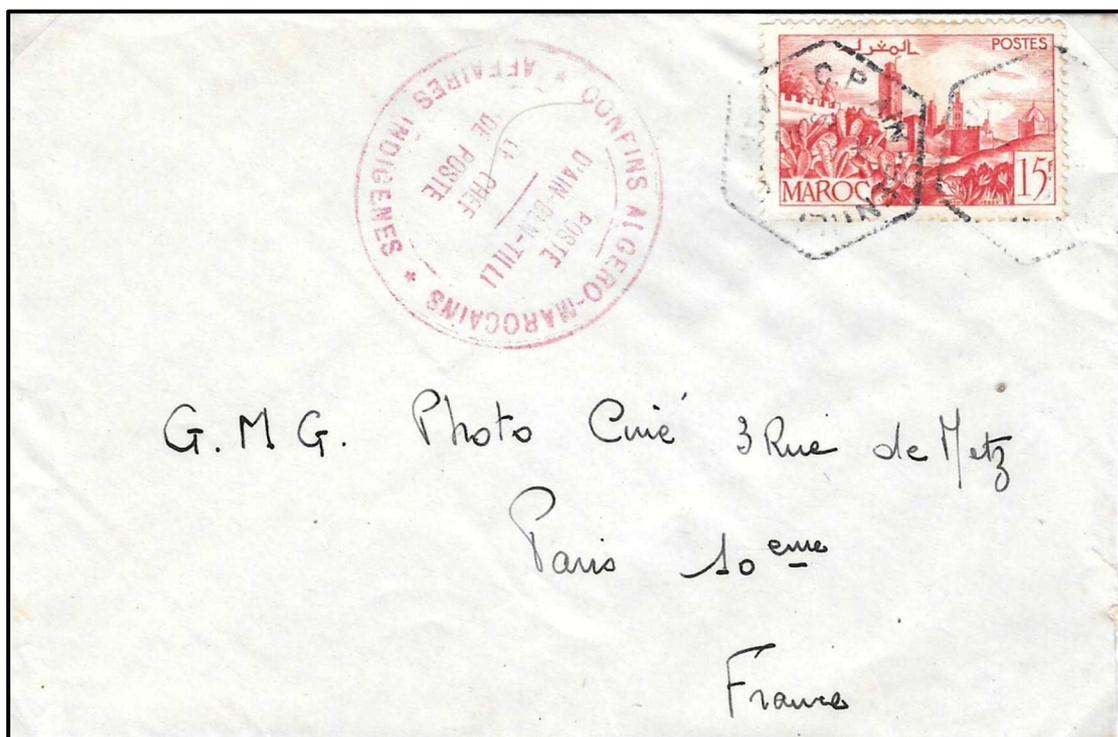


Confins algéro-marocains : le cas d'Ain Ben Tili

Par Jean-Marie Mercier



Carte de 1940: la piste impériale N°1 (Dakar-Casablanca).



Lettre avec oblitération du correspondant postal d'Aïn Ben Tili pour la métropole. Tarif du 06/01/1946 au 07/12/1952, lettre 1er échelon: 15F. Cachet administratif des A.I.

Le poste d'Aïn Ben Tili est construit par la Légion Etrangère en 1934 sur ordre du colonel Trinquet. Ce fort est placé sur l'axe Dakar-Agadir via Tindouf: c'est la piste impériale N°1. Il est occupé par un groupe du 29ème goum marocain. Un terrain d'aviation sommaire y sera également construit. Tous les forts construits sur cet axe vont garantir la sécurité et la stabilité de cette région (voir l'histoire de Tindouf).

En 1940, Rosso-Casablanca se parcourt par la piste en 10 jours en camion à une vitesse moyenne de 20-30 km/h. La société privée Lacombe y jouera un rôle avec ses «Berliet» dans le transport des voyageurs, des ouvriers et des matériaux vers le nord.

Un correspondant postal a fonctionné à Aïn Ben Tili. Thierry Sanchez et moi-même avons épluché les B.O. du Maroc sans y trouver la moindre information sur la création de ce C.P. Étant donné qu'aucune rémunération n'est versée jusqu'en 1945, ce n'est sûrement pas un civil qui par bonté d'âme a tenu ce bureau, qui plus est, en plein désert. En 1946, une petite somme sera allouée au gérant de ces C.P. mais encore une fois, pas de quoi fouetter un chat. Conclusion: on ne voit qu'un militaire, qui a une solde, pour tenir ce C.P.

Les militaires s'occupent également des A.I. (affaires indigènes), le bureau des affaires indigènes étant une super mairie où officie un officier qui gère un territoire. Ses prérogatives vont des actes de naissance, au conseil en droit coutumier en passant par la prophylaxie, l'entretien des routes, l'organisation de l'école...

Le Maghrebophila

Il y a deux postes au Maroc, une civile et une militaire jusqu'au 01/10/1944, date à laquelle la poste militaire disparaît du protectorat. Comme les B.O. sont des actes civils et que sont recensés normalement toutes les ouvertures, fermetures ou transformations des correspondants postaux après le 01/10/44, il nous faudra trouver les parutions de l'office postal militaire pour obtenir la liste des C.P. de 1936 à 1944 (nous pensons que les correspondants postaux de cette époque étaient sous l'égide de la poste militaire).

Autre précision, nous sommes en territoire mauritanien, ce qui donne un établissement postal marocain en Mauritanie et Aïn Ben Tili représente le village le plus au nord et le plus pauvre de la Mauritanie. Comme Tindouf, Aïn Ben Tili est sous souveraineté sectorielle marocaine. Ce fort se trouve à 260 km de Tindouf et donc bien plus près du commandement des Confins que de Nouakchott.

Pendant la deuxième guerre mondiale, cette piste est un axe sûr pour le transport de fret (pas de survol d'avions ennemis). Le transit y est beaucoup plus sécurisé que sur mer (pas d'arraisonnement ou de sous marin).

Aujourd'hui le fort est déserté mais toujours debout. Il sert de halte de temps en temps à la force des Nations Unis: la Minurso. Mission des N.U pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

FORT - TRINQUET			
PISTE IMPERIALE N°1			
AIN BENTILI	260	FORT GOURAUD	400
TINDOUF	600	ATAR	700
FOMEL HASSANE	796	AKJOUJT	900
BOUIZAKARN	907	ST LOUIS	1500
ACADIR	1070	DAKAR	1750
CASABLANCA	1590	BAMAKO	3000
MADRID	2450	BRAZZAVILLE	7400
PARIS	3500	LE CAP	11300

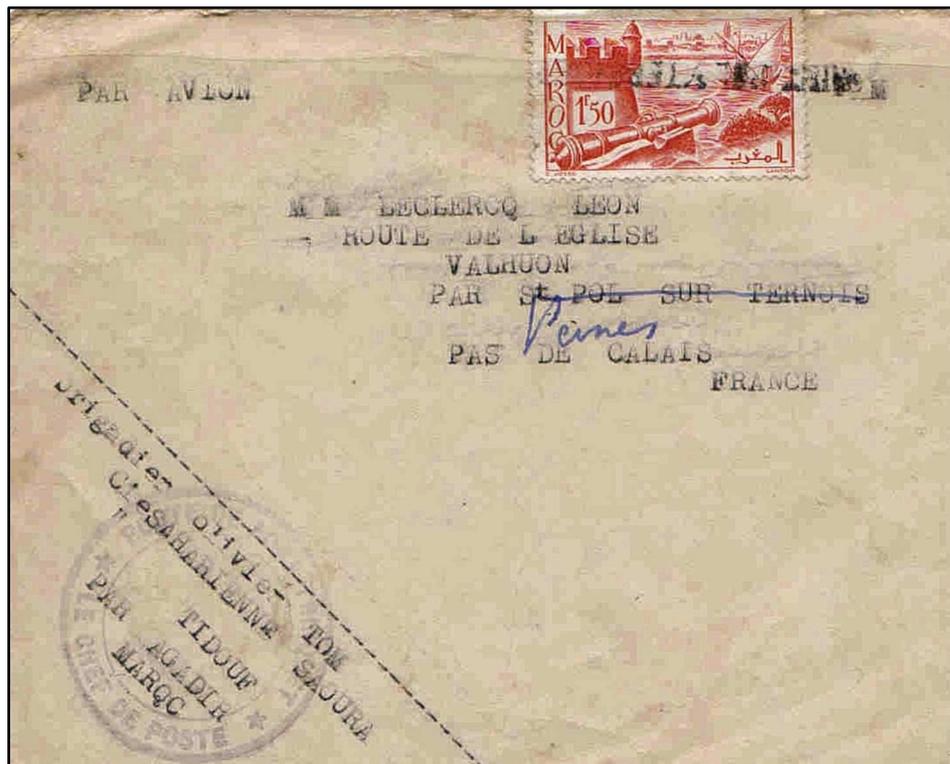
Panneau indicateur. Ce document a été trouvé sur le site « le jardin d'Idoumou » qui mérite vraiment une visite : les photos d'époque et les témoignages des Anciens abondent !

Toujours sur cette piste impériale N°1 et à 260 km au sud d'Aïn Ben Tili on trouve le Fort-Trinquet adossé à la bourgade de Bir Moghreïn. Il semblerait que toutes les Armes de l'armée française (à l'exception peut-être de la Marine...) y ont eu un détachement, dont l'inévitable Légion étrangère !

Le Maghrebophila



Certificat de spécialité délivré à Fort-Trinquet en 1957 par le Chef de bataillon du 2ème G.C.P. du 4ème R.E.I. à un légionnaire (source Delcampe).



Lettre de Fort-Trinquet affranchie à 1,50 franc probablement au tarif du 1er mars 1945 avec un timbre du Maroc (le courrier sortait par Tiznit) annulé réglementairement à l'arrivée par la griffe linéaire du bureau de St Pol sur Ternois.

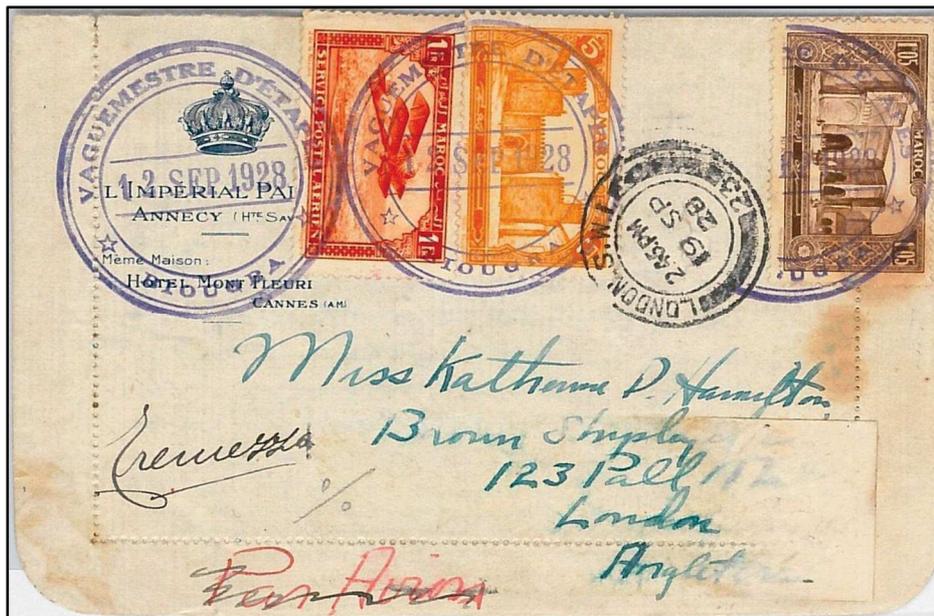
Abréviations: C.P.= correspondant postal, B.O.= bulletin officiel, N.U.= Nations Unis.
Biblio: journal Match du 1/01/40, annale de géographie 1935, Bulletin Officiel (B.O.) du protectorat de la république française au Maroc.

Remerciement à M. Thierry Sanchez pour la relecture de cet article et ses conseils avisés.

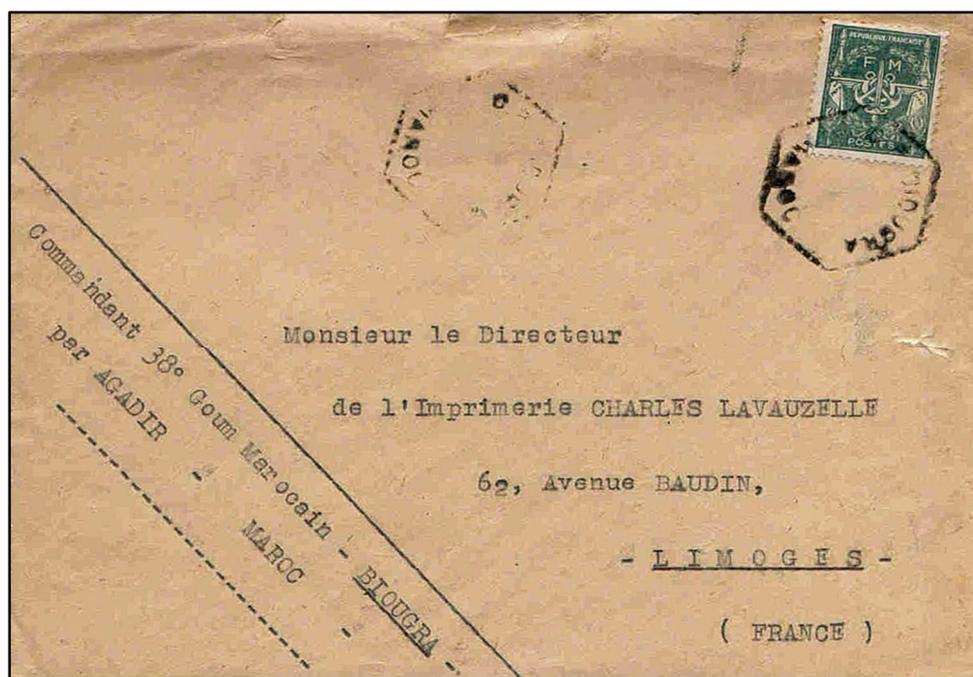
CORRESPONDANTS POSTAUX DE BIOUGRA ET DE GOULIMINE

Par Thierry Sanchez

Nous avons déjà répertorié ces deux correspondants postaux, mais sans avoir pu les illustrer, faute d'avoir vu un pli. Le siège de celui de Biougra (30 km au sud-est d'Agadir) était dans la caserne du 38ème Goum. Celui de Goulimine (Guelmim aujourd'hui) était lui aussi très probablement situé dans les locaux d'une unité militaire. Laquelle ?



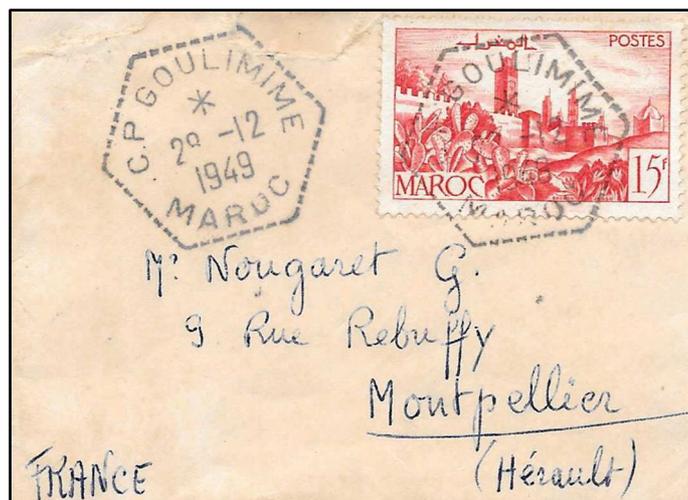
Lettre traitée par le vaguemestre d'étapes de Biougra à destination de Londres en date du 12/09/1928. Il manque probablement un timbre à 30 ctes qui était dans l'affranchissement de départ, là où le postier anglais a apposé le cachet d'arrivée.



Lettre en FM du C.P. de Biougra. Bloc dateur évidé, mais la période d'utilisation du timbre FM va (théoriquement) du 1/7/1946 au 30/7/1948. (Col. J.M. Mercier)



Lettre F.M. Avion traitée par le vaguemestre d'étapes de Goulimine le 13 avril 1935. Timbre annulé réglementairement le lendemain par le P.A. 431 car le courrier sortait par Tiznit.



Enveloppe format carte de vœux prise en charge par le correspondant postal de Goulimine le 28 décembre 1949. Ce correspondant a dû ouvrir après 1945 car en 1942 c'était encore la Poste militaire qui traitait le courrier. (Col. J.M. Mercier)

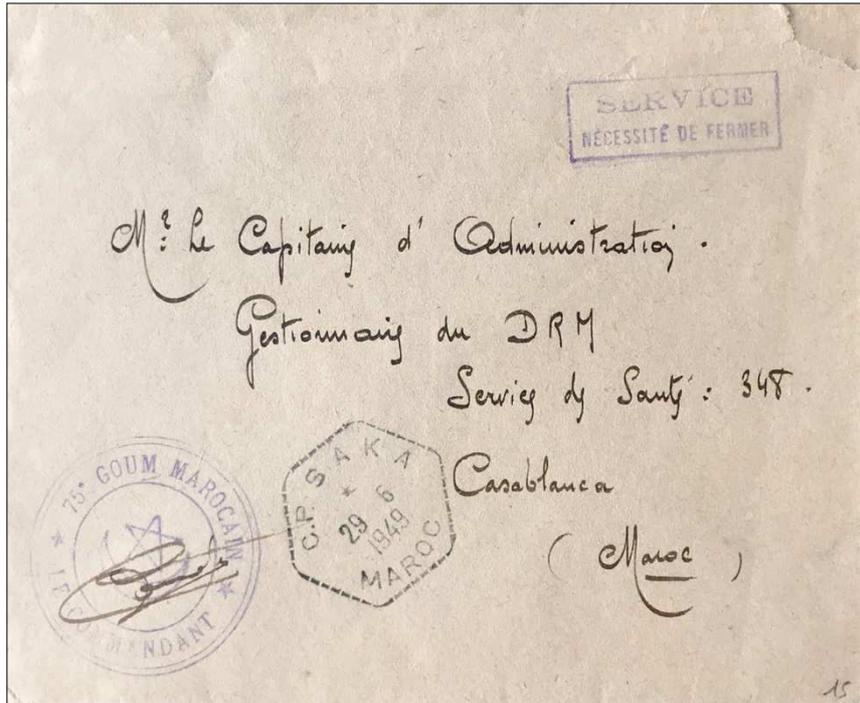
Sources iconographiques : Delcampe et Ebay.

CORRESPONDANTS POSTAUX DE SAKA, OUAOUIZARHTE ET TARHJIJT

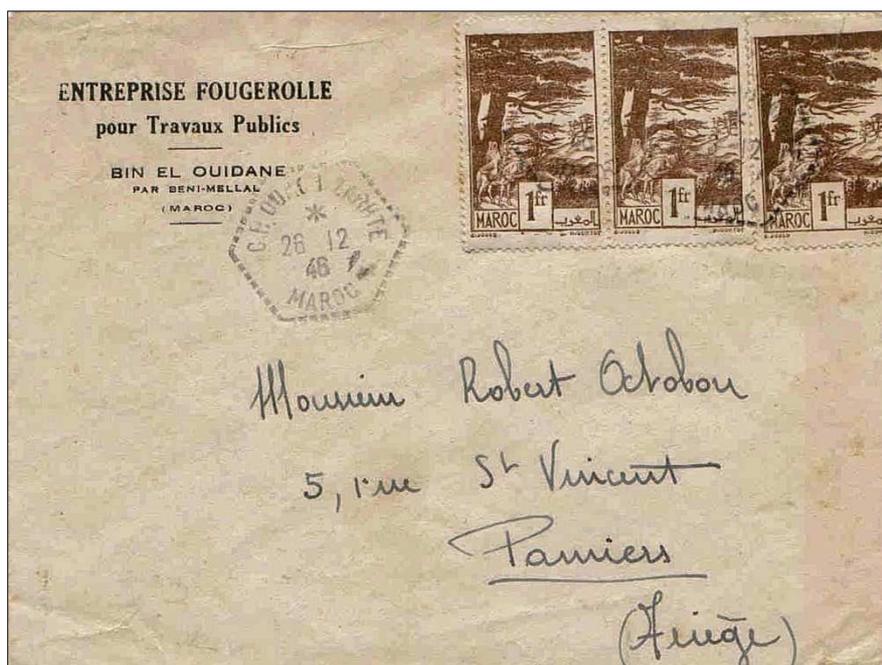
Par Jean-Marie Mercier & Thierry Sanchez

Dans le bulletin N°13 de mars 2016, nous avons imaginé ce que pouvait être le cachet oblitérant du correspondant postal de Saka (à l'époque, nous ne connaissions pas de pli portant cette oblitération lisible). La lettre de cet article illustre désormais cette marque postale.

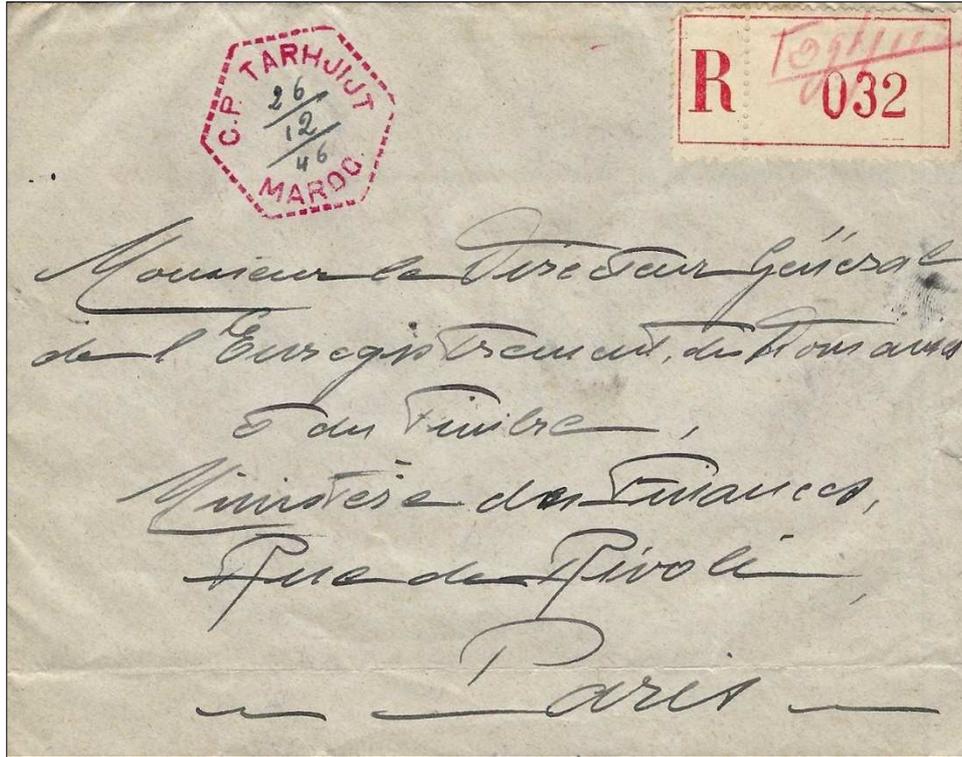
Nous sommes également en mesure de proposer à nos lecteurs l'illustration de deux correspondants postaux signalés dans les B.O. du Maroc mais jamais vus jusque-là.



Lettre de service (donc en franchise) de Saka pour Casablanca.



Lettre du correspondant postal de Ouaouizarhte pour Pamiers. Promu distribution le 1er juillet 1953



Lettre recommandée expédiée par le correspondant postal de Tarhijit vers Paris. Correctement affranchie à 9 francs au tarif du 1er novembre 1946. Promu agence postale le 16 novembre 1951. Les lettres recommandées des correspondants postaux sont particulièrement rares...

Note : ces trois lettres sont dans la collection de J.M. Mercier